

A destination des SENIORS

- **Vivre à domicile pour les seniors**

L'aide à domicile des personnes âgées

Entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas, aide à la toilette, accompagnement aux sorties... Vous avez besoin d'une aide pour effectuer les gestes du quotidien ? N'hésitez pas, faites appel aux services proposés par les organismes d'aide à domicile.

Mieux vivre avec la maladie d'Alzheimer ou autres maladies neuro-dégénératives

Pertes de mémoire ? Appauvrissement du langage ? Oubli des gestes du quotidien ? La maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, atteignent aujourd'hui près de 12 400 personnes dans la Loire. Elle est vécue douloureusement également par l'entourage des malades. La prise en charge et l'accompagnement des malades sont donc des priorités pour le Département de la Loire.

Comment bénéficier de l'APA à domicile ?

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation financée par le Département de la Loire qui permet d'adapter le domicile et de rémunérer notamment les professionnels de l'aide à domicile. Elle s'adresse à toute personne de plus de 60 ans ne pouvant plus accomplir seule certains actes essentiels de la vie quotidienne.

Soulager l'entourage familial

La Maison Loire Autonomie du Département peut soutenir et accompagner les aidants familiaux des personnes handicapées ou âgées.

- **Vivre en établissement pour les seniors**

Comment bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement ?

Cette prestation s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans résidant dans un établissement d'hébergement habilité à l'aide sociale (EHPAD, foyer logement, unité de soins de longue durée) et ayant des difficultés financières pour régler leurs frais de séjour, malgré la contribution apportée par leur conjoint et leurs obligés alimentaires.

Quels sont les types d'hébergement pour les seniors

Dans la Loire, il existe différents types de structures d'accueil pour personnes âgées permettant à chacun et chacune de bénéficier de soins et de services adaptés à ses besoins.

Comment bénéficier de l'APA en établissement ?

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation sociale financée par le Département de la Loire. Elle s'adresse à toute personne de plus de 60 ans ne pouvant plus accomplir seule certains actes essentiels de la vie quotidienne.

Trouvez une maison de retraite dans la Loire avec Via Trajectoire

ViaTrajectoire est un service public gratuit et sécurisé qui simplifie les démarches administratives pour trouver la maison de retraite qui vous correspond.

L'accueil familial des personnes âgées et handicapées

L'accueil familial permet à des particuliers d'accueillir à leur domicile et à titre onéreux, des personnes en situation de handicap ou de dépendance. Garanti par un agrément délivré par le Département, l'accueil familial vise à apporter un soutien à domicile aux personnes concernées, en leur organisant un cadre de vie

convivial et un nouveau "chez-soi". Une rémunération est versée à l'accueillant en contrepartie du service effectué.

[Annuaire des structures d'accueil pour personnes âgées](#)

Cet annuaire présente les établissements d'accueil pour personnes âgées du département de la Loire. Il permet de rechercher les maisons de retraite ou EHPAD, les unités de soins longue durée, les résidences autonomie (ex foyers résidences), les hébergements temporaires... par commune ou par arrondissement.

[A destination des personnes en situation de HANDICAP](#)

[Le handicap de l'enfant](#)

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), prestation de compensation du handicap (PCH), dispositifs d'aide à la scolarité, orientation en établissement ou service médico-social...

[Projet personnalisé de scolarisation](#)

Orientation en milieu ordinaire (SEGPA-ULIS...) ou vers un établissement ou service médico-social (IME-ITEP...), attribution d'une aide humaine (AVS-AESH), avis pour l'octroi d'un matériel pédagogique adapté (MPA), avis pour un transport scolaire adapté...

[Le handicap de l'adulte](#)

Allocation adulte handicapé (AAH), compensation du handicap (PCH), reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), orientation professionnelle, orientation vers un établissement ou service médico-social...